

### Questions au Feuilleton

a) Il ne s'agit pas d'une augmentation des dépenses, mais d'une question de présentation. En 1978-1979, toutes les dépenses supérieures à \$2,000 figuraient à la rubrique services professionnels et spéciaux des Comptes publics. En 1979-1980, seuls les articles de plus de \$25,000 y figuraient, en conformité de la directive 1980-2 du receveur général, ce qui fait qu'un plus grand nombre d'articles paraissaient sous la rubrique autres genres de services.

b) Compte—Autres genres de services 1979-1980	Montant
Frais—écoles privées	\$ 13,256
Frais d'interprétation simultanée	1,635
Contrats de traduction	21,495
Dépenses de formation bilingue	20,417
Frais médicaux et d'hygiène	7,766
Frais spéciaux d'hygiène	16,615
Rapports de crédit	29
Entreposage sécuritaire d'effets	723
Entreposage à long terme—effets	257
Services de recherche	3,891
Services de relations publiques	9,348
Dons de promotion	14,181
	\$109,613

### c) Contrats de plus de \$2,000:

Services de relations publiques—Procom, Toronto, Ont.—\$4,988; Contrats de traduction—Hexacom Corporation, Ottawa, Ont.—\$18,055; Services de recherche—Bowden's Information Service Inc., Toronto, Ont.—\$2,213; Dons de promotion—Clark Irwin and Co. Ltd., Toronto, Ont.—\$5,000; Smith Advertising Specialties, Mississauga, Ont.—\$2,008.

### LA RÉDACTION D'UNE PUBLICATION

#### Question n° 4288—M. Mazankowski:

1. Les Éditions sociétales CL Ltée ont-elles obtenu un contrat de rédaction d'une publication de 32 pages prête pour la photocomposition du ministère de l'Industrie et du Commerce et, le cas échéant, a) comment la valeur de ce contrat a-t-elle été déterminée, b) quelle était la ventilation du coût du projet proposé par l'entreprise?

2. Ce contrat a-t-il fait l'objet d'un appel d'offres et, le cas échéant, combien de soumissions ont été reçues?

**L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services):** 1. Le ministère des Approvisionnements et Services a octroyé un contrat pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce aux Éditions sociétales CL Ltée., pour l'approvisionnement de travail, identifié à la partie b), se rapportant à la conception et au développement d'un livret sur la petite entreprise.

a) La valeur du contrat fut déterminée par le ministère client à la suite d'une proposition spontanée soumise directement au ministère de l'Industrie et du Commerce.

b) La répartition du coût est la suivante:

Concepts de créativité	\$30,790
Gestion de projet	39,500
Circulation/distribution	20,368
Recherche	3,659
Écriture/éditorial	4,574
Traduction/composition	5,675
Préparation du modèle	5,934
Frais généraux et profit	15,060

2. Non. Le contrat fut octroyé à la suite d'une proposition spontanée.

[Traduction]

**M. Smith:** Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Mme le Président:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

## MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

#### LA SITUATION CATASTROPHIQUE DU DOLLAR CANADIEN

**Mme le Président:** Le député d'Oshawa (M. Broadbent) m'a donné préavis d'une motion qu'il veut présenter en vertu de l'article 26 du Règlement.

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je demande, appuyé par le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 26 du Règlement afin de discuter sans délai d'une question de la plus haute importance, à savoir la situation catastrophique de notre monnaie qui a atteint son niveau le plus bas de son histoire par rapport au dollar américain. Cette situation est directement liée au fait que le gouvernement n'a pas renoncé à appliquer les mesures contenues dans son budget dépassé de l'automne dernier, à l'échec de son programme énergétique et à son inaptitude à mettre sur pied une nouvelle politique économique.

**Mme le Président:** Le très honorable chef de l'opposition (M. Clark) m'a également donné préavis d'une motion aux termes de l'article 26 du Règlement.

● (1510)

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, je demande, appuyé par le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre aux termes de l'article 26 du Règlement afin de débattre sans délai une question de la plus haute importance, à savoir la chute vertigineuse de notre monnaie.

Ce débat est urgent à deux titres. Tout d'abord, notre monnaie a atteint le plus bas niveau de son histoire. En second lieu, le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances (M. MacEachen) quittent le Canada demain pour se rendre au sommet économique de Versailles. Nous avons le droit et la responsabilité de conseiller le gouvernement et de l'obliger à nous rendre des comptes avant qu'il ne prenne des engagements lors de ce sommet.